

LE CONTENTIEUX DES DÉCISIONS PRISES PAR L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL

Journée d'information-sensibilisation ISST/DRIEETS d'Ile-de-France

Responsable:

Nicole MAGGI-GERMAIN, Maître de conférences HDR en Droit social, ISST-Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Intervenante:

Juliette ALIBERT, Avocate au Barreau de Paris

PRÉSENTIEL

14 Juin 2022	
9 h 30	Ouverture de la session Nicole MAGGI-GERMAIN
	Procédure pré-contentieuse et contentieuse classique : demande d'annulation d'une décision de l'inspection du travail Juliette ALIBERT, Avocate au Barreau de Paris
12 h 30	Déjeuner
14 h 00	Suite
15h30	Recours en responsabilité ou en urgence contre une décision de l'administration du travail Juliette ALIBERT, Avocate au Barreau de Paris
17 h 00	

PUBLIC:

Le stage s'adresse à des inspecteurs.trices et contrôleur.e.s du travail d'Ile-de-France.

En raison de la pandémie, le groupe sera composé de **40 personnes au maximum** (auxquelles s'ajoutent les trois enseignants), soit 43 personnes au total, réparties dans une salle pouvant accueillir 80 personnes.

OBJECTIFS:

La journée sera consacrée à la question des recours (administratif et contentieux) contre les décisions prises par l'administration du Travail. Il s'agit de former les inspecteur.trice.s et contrôleur.e.s aux différents types de recours administratif (gracieux et hiérarchique) et contentieux (recours pour excès de pouvoir et recours de plein contentieux) et aux procédures à l'exercice desquels ils ou elles peuvent être associé.e.s. dans le but de leur livrer des éléments de compréhension et d'analyse des effets juridiques des décisions qu'ils sont amenés à prendre.

PROGRAMME:

La journée d'information-sensibilisation se déroulera vendredi 2022, dans les locaux de l'Institut des sciences sociales du travail, à Bourg-la-Reine (salle Marcel David d'une capacité de 80 personnes). Elle débutera à 9 heures 30 et se terminera à 17 heures.

Matinée :

Après une courte présentation de la session et de l'ISST, suivra une introduction au thème de la journée

- Enjeux, principes directeurs et spécificités du procès administratif
- Organisation et répartition des compétences des juridictions administratives (ex : Election des décisions prises par les IRP, recours contre une circulaire du Ministère du travail etc).

10h-12h30 - Partie I – Procédure pré-contentieuse et contentieuse classique : demande d'annulation d'une décision de l'inspection du travail

Cas pratique : Contentieux de l'annulation contre une décision de l'inspection du travail valant refus/autorisation de licencier un représentant du personnel

A/ Phase administrative de la contestation de la décision – devant l'administration

- Opportunité et stratégie
- Typologie des recours (recours gracieux, recours hiérarchique)
- Effet sur la procédure contentieuse devant le juge (moyens, conclusions, délais)

B/ Phase contentieuse - devant le juge

- Recevabilité de la requête (intérêt à agir, décision faisant grief, production de la décision)
- Délais de recours (effet de l'absence de notification, calcul des délais)
- Conclusions du requérant (annulation, réparation)
- Moyens juridiques (définition, typologie et enjeux de la classification : légalité externe et interne, recevabilité des moyens : inopérants, irrecevables)
- Charge de la preuve
- La défense par l'administration, les attentes du juge de la part de la partie en défense en termes de rédaction, contenu et pièces (Orienter/enrichir l'instruction de manière pertinente ou justifier

un choix/une appréciation portée sur des cas un peu difficiles à trancher ou flous) en le rapportant à différents moyens (motivation, erreur de fait, erreur de droit)

- L'après-midi:

Suite de la Partie I

- Les moyens soulevés d'office
- Voies de recours (appel, cassation)
- Les méthodes de régularisation des décisions qui semblent illégales (retrait, substitution de motifs etc.) : conditions, effets sur la décision et sur l'instance
- Effets de la décision

Question et présentation de certains outils de recherche (base de jurisprudence administrative ArianeWeb, télé-recours etc.), de modèles de mémoires ;

15h30 - **Partie II** – Recours en responsabilité ou en urgence contre une décision de l'administration du travail : appréhension, enjeux, et conduite pratique devant le juge

Identification des autres recours possiblement ouverts contre une décision de l'administration du travail

- Recours de plein contentieux : identification de ce type de recours, recevabilité : demande administrative préalable, préjudice, moyens, pouvoirs du juge, date où se place le juge pour se prononcer, effets de la décision
- Recours d'urgence (recevabilité, moyens, effets, délais, appel/cassation)
- Le référé liberté,
- Le référé suspension
- Le référé mesures utiles
- Question Prioritaire de Constitutionnalité

FIN DE LA SESSION: 17 h 00